

## 3 personnes dont Jean Tigana entendues par la PJ à Marseille

24-01-2008

MARSEILLE, 23 jan 2008 (AFP) - Trois personnes dont l'ancien international Jean Tigana, ont été interrogées mercredi par la police judiciaire de Marseille sur commission rogatoire d'un juge d'instruction, dans le cadre d'une enquête sur des transferts douteux, a-t-on appris de sources proches de l'enquête.

M. Tigana, ancien entraîneur de Fulham (1re div. anglaise) et Besiktas (1re div. turque), a été entendu sous le régime de la garde à vue, qui a été levée en fin d'après-midi, a-t-on précisé de mêmes sources. Deux autres personnes, Ranko Stojic, un agent agréé par la Fédération internationale de football (Fifa) en Serbie-Monténégro et Richard Bettoni, un agent de joueur non agréé mais très influent dans le monde du football, ont également été placées en garde à vue et étaient encore interrogées en début de soirée dans le cadre de ces investigations.

Selon ses avocats, Tigana a été convoqué dans le cadre d'une plainte le visant, initialement déposée à Grasse (Alpes-Maritimes) par Mohamed Al-Fayed, propriétaire de Fulham, avec lequel l'entraîneur français est en conflit ouvert depuis son limogeage houleux du club anglais en 2003. Cette plainte du milliardaire l'accuse d'avoir perçu des commissions sur des transferts, notamment sur celui de Steve Marlet de Lyon à Fulham. En Grande-Bretagne, Al Fayed avait déjà formulé les mêmes accusations, mais le 20 juillet 2005, M. Tigana avait gagné devant la cour d'appel de Londres son procès contre son ancien club.

"Toutes les questions relatives à ces transferts ont été purgées lors de l'arrêt de la cour d'appel de Londres. M. Tigana est donc étonné de voir ces faits refaire surface. Mais il n'a absolument rien à cacher, il est serein et répond naturellement aux questions posées", a déclaré à l'AFP Me Prosper bega, l'un de ses avocats. La plainte de Grasse a été transférée à Marseille, où est également instruite une information judiciaire, ouverte en juin 2005 contre X pour "abus de biens sociaux, exercice illégal de la profession d'agent de joueurs (de football) et blanchiment".

La justice s'intéresse plus particulièrement au rôle joué par M. Bettoni. celui-ci était salarié pendant 10 mois de Tigana, au moment où ce dernier était agent de joueur, jusqu'à son engagement à Fulham, a précisé Me Abega. M. Bettoni serait concerné par une demi-douzaine de transferts présumés douteux, et notamment ceux de l'international Djibril Cissé, d'Auxerre à Liverpool en 2004, et de Martin Djetou de Fulham à Nice début 2005. M. Bettoni, tout comme Ranko Stojic, a déjà été mis en examen dans un autre dossier instruit par le juge Renaud van Ruymbeke à Paris et portant sur des transferts douteux au PSG.